



*Vie locale*

***Commémoration du 11 novembre 2019***

La commémoration aura lieu lundi 11 novembre à partir de 11 heures : départ Place de Lorette.  
Une composition florale sera déposée au pied de chaque plaque commémorative.  
Des chrysanthèmes, offerts par l'ESAT de Mongauzy ont déjà été déposés à la stèle de la Résistance.

***Repas des séniors***

Le repas annuel est prévu le dimanche 8 décembre 2019, à la Ferme Gauvry à Rimons.  
Une invitation, comprenant le choix des plats, sera adressée fin novembre aux habitants concernés.

**Distribution du courrier**

Les nouvelles modalités de distribution du courrier mises en place par La Poste depuis le 8 octobre, ont entraîné d'énormes dysfonctionnements qui ont conduit le maire à saisir la directrice de La Poste en informant les médias, les parlementaires, l'ARMF et la Communauté de Communes. Il a également appelé l'encadrement de la plate-forme de Fargues-de-Langon et s'est entretenu avec Monsieur Bourbon qui lui a indiqué que tout était mis en œuvre pour résorber le retard de distribution, mais qu'il ne pouvait pas donner de date de remise à niveau.

Les journaux Sud-Ouest et Le Républicain se sont fait l'écho de ce courrier dans des articles des 17 octobre (SO) et 24 octobre (Républicain) après avoir interrogé La Poste sur ces problèmes.

En réponse, La Poste a embauché des intérimaires pour tenter de résorber le retard.

Dans sa missive, le maire a pris fait et cause pour les personnels qui avaient dénoncé, par des grèves, cette nouvelle organisation et les dysfonctionnements qui en découleraient. Il regrette que des usagers se soient trompés de responsables en insultant et en menaçant les personnels de La Poste (guichetiers et facteurs) qui ne sont, en rien, les acteurs d'un tel dérèglement.

Le service de proximité, vanté par La Poste, dans des spots publicitaires, est pour nous, ruraux, une vaste fumisterie. Voilà ce qu'écrivait Madame Raba, directrice d'établissement le 23 septembre : « La Poste renforce son offre de service au moyen d'une proximité accrue des facteurs présents au cœur de votre commune ». C'est dans cet état d'esprit que l'on a déplacé notre factrice !!!

Cette situation traduit l'incompétence de décideurs qui ne connaissent rien à la ruralité.

## Téléphonie mobile

# ENFIN !!!!!

Dans le cadre du plan "New Deal Mobile", signé entre l'État et les opérateurs de téléphonie mobile, et de son dispositif "couverture ciblée", **notre commune a été sélectionnée pour l'implantation d'un site mobile** (arrêté à venir en Janvier 2020). Les travaux seront réalisés à la charge de l'opérateur leader qui sera retenu en février 2020. Dans un délai de 12 ou 24 mois, suivant l'implantation retenue. Ce site permettra d'améliorer la couverture mobile pour l'ensemble des opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free).

**Les démarches entreprises par la mairie depuis la mise en place du plan 2018-2023, auprès de France Mobile, l'AMG, l'AMRF et le Sous-Préfet ont porté leurs fruits.**

## Vide maison (maison MASLEN - gîte)

Comme indiqué précédemment dans la Gazette, la mairie procédera à un vide maison les 21 et 22 novembre de 9h à 12h et de 14h 18h, à la salle des fêtes.

## Transport à la Demande



Le Maire se félicite qu'après avoir porté pendant cinq ans cette demande, tant en commission développement social, qu'en conseil des maires, qu'en conseil communautaire lors des votes budgétaires, les élus de la Communauté de Communes aient enfin décidé la mise en place du transport à la demande sur notre territoire.

**Les modalités d'inscription sont précisées en page 7 du journal de la Communauté des Communes « Horizons Garonne », distribué conjointement.**

## USTOM

Lors du dernier comité syndical, il a été décidé de maintenir le porte à porte avec une collecte par semaine en été.

L'étude est reportée courant 2020 pour de nouvelles modalités de collecte : en régie, en porte à porte (rural) et point d'apports volontaires (villes), autres ?

Le comité syndical du 23 novembre votera la nouvelle grille tarifaire 2020. Une nouvelle augmentation est malheureusement prévisible, compte-tenu de la baisse des recettes du syndicat (tri défectueux et surcoût en déchetterie).

Direction de la publication – rédaction en chef : Christian MALANDIT-SALLAUD

Rédaction Catherine OSSARD

Impression : Christian MALANDIT-SALLAUD, Maurice POUDENS, Catherine OSSARD

Distribution :

Christian MALANDIT-SALLAUD, Maurice POUDENS, Pascal BOISSONNEAU, Joanna SIRECH-DUBOURG, Nicole SORET, Catherine OSSARD

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique